

## Modalités de l'Offre NOEL

L'Offre est organisée par le GIE Carte LP, groupement d'intérêt économique, dont le siège social se trouve au 2 rue Lamennais – 75008 Paris, et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 432 845 683.

Pour toute souscription à un abonnement CinéPass (CinéPass -26 ans ; CinéPass, CinéPass Duo) avec **paiement mensuel** entre le **28 novembre 2018 et le 8 janvier 2019 inclus**, Le GIE Carte LP vous fait bénéficier d'une offre d'abonnement avec un mois offert et les frais de dossier offerts.

### Mécanique de l'Offre

- La souscription peut se faire :
  - En ligne sur le site [cinemaspathegaumont.com](http://cinemaspathegaumont.com)
  - En cinéma
  - Auprès du Service Abonnés par voie postale à l'adresse suivante :  
CINÉPASS - Service Abonnés - TSA 70117 - 71305 Montceau-Les-Mines Cedex
- L'offre est déclenchée via le code promo **NOEL** (à renseigner dans la rubrique dédiée sur internet, à donner à l'agent en charge de l'abonnement en cinéma, à renseigner de manière lisible sur le contrat d'abonnement en cas d'abonnement par voie postale au Service Abonnés)
- La période de souscription devra nécessairement être comprise entre le **28 novembre 2018 et le 8 janvier 2019 inclus**. En cas de souscription par voie postale le cachet de la poste fera foi.
- Seuls les abonnements CinéPass, CinéPass – 26 ans, CinéPass Duo souscrits avec un **mode de paiement de type prélèvement mensuel** sont éligibles à l'offre.
- **Ne sont pas éligibles à l'offre** : les abonnements souscrits pour une durée fixe de 6 mois pour le CinéPass -26 ans et 12 mois pour les CinéPass et CinéPass Duo par le biais d'un paiement annuel en une seule fois ; les bons cadeaux CinéPass ; les bons d'échange CinéPass acquis auprès de Comités d'Entreprises ou revendeurs.
- L'Abonné en souscrivant à cette offre bénéficiera de la première mensualité pleine offerte ainsi que des frais de dossier offerts.
- L'Abonné devra s'acquitter du prorata du mois en cours (article 4.3.3 des Conditions Générales d'Abonnement).
- L'offre ne sera pas cumulable avec l'offre de parrainage des Cinémas Pathé Gaumont.
- Toute demande incomplète, frauduleuse, envoyée hors délai ou illisible sera rejetée sans qu'aucun document ne soit envoyé. Le GIE carte LP décline toute responsabilité en cas d'adresse mal libellée, de retard ou de perte du courrier.
- Le GIE Carte LP n'acceptera aucun formulaire de demande pour des produits autres que le produit porteur de l'offre.

- Toute demande consommateur concernant la souscription et la gestion de l'abonnement pourra être adressée à CINÉPASS - Service Abonnés - TSA 70117 - 71305 Montceau-Les-Mines Cedex ou au numéro suivant : 0809 103 103 (appel non surtaxé).
- Ces informations sont destinées à la souscription de l'abonnement, elles seront utilisées par le GIE Carte LP (2 rue Lamennais 75008 Paris) et seront exclusivement destinées à l'identification de l'Abonné, à la souscription à son abonnement, à des fins statistiques, à des recommandations personnalisées et plus généralement à la gestion de la relation client. Les données marquées d'un astérisque, nécessaires aux traitements précédemment énoncés, sont obligatoires.
- Les données personnelles sont conservées pendant toute la durée de l'Abonnement. A l'issue de l'Abonnement, les données sont conservées cinq ans par Les Cinémas Pathé Gaumont. L'Abonné dispose de l'ensemble des droits prévus par le Règlement Européen de Protection des Données 2016/679, et notamment d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données le concernant et d'opposition à leur traitement. L'Abonné peut exercer son droit en adressant sa demande à Les Cinémas Pathé Gaumont (voir modalités sur [cinemaspathegaumont.com](http://cinemaspathegaumont.com)).
- En souscrivant à votre abonnement vous acceptez les conditions de cette opération et les Conditions Générales d'Abonnement CinéPass.
- Le GIE Carte LP ne saurait être tenu responsable en cas d'échec de connexion au site internet [cinemaspathegaumont.com](http://cinemaspathegaumont.com). Les frais postaux éventuels ainsi que le coût de connexion ne pourront être remboursés.